

Les vignes du Rebberg

Le bulletin municipal « Informations Magazine » de l'automne 2006 attire notre attention sur l'aménagement paysager de la rue d'Oberbronn. « Le terre plein central, au début de la rue d'Oberbronn a été planté d'environ 70 pieds de vignes. Pour les connaisseurs, il s'agit d'un cépage de Pinot Noir. Ces vignes ont interpellé les passants mais le choix n'est pas anodin. Au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle existait sur les hauteurs du « Rebberg » et « Oben an den Reben » un vignoble. C'est donc un clin d'œil aux cultures passées.

La société d'histoire se doit de fournir des informations complémentaires puisées dans les archives ou résultant d'enquêtes réalisées auprès d'habitants locaux.

Les archives

Les archives municipales

Nous possédons à la mairie deux gros volumes intitulés « Der Statt Reichshoffen Erneuerungs Protocolli ». C'est le renouvellement du terrier de Reichshoffen après la guerre de Trente Ans. Dans le Tome I sont recensés les champs, vignes et jardins « Feldacker, Reeben und Gärthen ». Dans le Tome II, le greffier Roth décrit les prés, forêts et habitations « Matten, Waldungen sowie auch die Behausungen und Hoffstätt in und ausserhalb der Statt ».

Ce renouvellement général des biens et héritages est daté du 3 juin 1719 et authentifié par Sébastien de Fouquerolle grand bailli de la Petite Pierre et de la ville de Reichshoffen alors que Charles Henry de Souart était propriétaire de la terre et seigneurie de Reichshoffen.

Les propriétaires des vignes ainsi que les superficies sont mentionnés sur les pages 424 à 451. Le greffier Roth a recensé 70 terrains implantés au lieu-dit « In dem Spessberg » dont 7 appartenaient au Seigneur Charles Henry de Souart, 7 au grand bailli Sébastien de Fouquerolle, 4 au Schultheiss Théobald Jacob et la grande majorité à des particuliers parmi lesquels nous relevons les familles Haasenfratz, Lorentz, Marx, Schaller, von Hatten, Matter, Grener, Baur, Schindelmeyer, Fleischel etc.

Dans ce livre terrier on mentionne une trentaine de champs cultivés (Feldacker) aux pages 488 à 510 au lieu-dit « Burgreben ». Aucune mention de vignes alors que le nom du lieu-dit fait allusion « *aux vignes du château* » (Burgreben). Cela reste un mystère. Aujourd'hui subsistent quelques pieds de vignes sur la parcelle 21 appartenant à Marc Hassenfratz.

Les archives De Dietrich

Un document ayant pour code ADD 10/7/16 et daté de 1757 mentionne les observations suivantes :

« Les vignes dépendant de la dite terre de Reichshoffen consistent en trois arpents (1 arpent valant environ 40 ares). Le produit d'un arpent s'évalue communément en Alsace, toutes déductions faites à huit mesures de vin (1 mesure ou ohmen = 45,8 litres). Sur ce vin les trois arpents rapporteraient 24 mesures lesquelles à 40 sols l'une (1 sol ou 1 sou : la livre strasbourgeoise valant 20 sols, chaque sol, valant 12 deniers) font 48 livres. Tout le vignoble dépendant de la terre de Reichshoffen est très peu de chose. Les vins en sont d'une très médiocre qualité et la culture en est fort chère : on donne 33 livres par an pour la culture d'un arpent, sans compter l'engrais, les échaldas et les frais de vendange ».

Les archives départementales

Sur un plan non daté des A.D.B.R. de 1m sur 1m40 intitulé « Plan de la ville de Reichshoffen divisé en plusieurs cantons sous différents noms et numéros » nous relevons l'implantation de 15 arpents 70 perches (6 hectares) de vigne sur le canton 31A appelé Rebberg.

Les enquêtes

1) Une brochure de 43 pages intitulée « Essai d'une Monographie de Reichshoffen » publiée en 1951 est le fruit d'une enquête menée par le cours moyen 1 de l'école de garçons de Reichshoffen sous l'instigation de l'instituteur Schuster. Sur la page 26 les élèves ont relaté la répartition des terres de la commune d'une superficie totale de 1464 ha 80. Ils ont recensé 56 ha de céréales, 30 ha de champs de pommes de terre, 31 ha de betteraves fourragères, 2 ha de betteraves sucrières, 1ha de colza d'hiver, 2 ha de vignes et 2 ha de vergers... Qu'en est-il aujourd'hui ?

2) De notre enquête menée en décembre 2006 il résulte un changement profond dans le domaine agricole. En un demi-siècle les terres labourables ont pratiquement disparu aux dépens de terrains de constructions. Les vignes sont laissées à l'abandon. Cela est particulièrement perceptible au lieu dit Reberg situé dans la section 39.

Photo : François Desrués



Ancienne parcelle de vignes du Reberg envahie par la végétation.

Monsieur François Desrués du service technique de la mairie nous a remis un extrait du plan cadastral ainsi qu'une vue aérienne du site concerné. Une reconnaissance sur le terrain nous a permis de repérer et de photographier la parcelle 207, sans doute la dernière parcelle plantée en vignes du Reberg. Sur la parcelle 206, tout près subsiste le « Bangerthiesel » ou cabane en bois du garde champêtre. Ces deux découvertes nous ont incités à engager des recherches pour trouver les identités du propriétaire du vignoble ainsi que celles des derniers gardes champêtres.

3) Le propriétaire actuel de la parcelle 207 Charles Knoll habite Mertzwiller. Les pieds de vigne ont déjà été plantés par son grand père Emile et couvrent une superficie de 6,25 ares. Il ne s'agit pas d'un cépage noble mais de variétés hybrides telles le « Blankenhorn » et le « Gutedel » ou chasselas. Tous les ans, avec son frère Joseph et sa sœur Colette Rosio de Reichshoffen, il vendange encore ce raisin blanc très sucré. La récolte 2006 a produit 600 litres de vin de table destinés à la consommation familiale.

Les premiers gardes-champêtres

Dans la délibération du Conseil Municipal du 09/08/1789⁶ il est déjà question d'embaucher et d'assermenter un garde-champêtre (Bannwarth)

⁶ Délibération du C.M. Volume 1 page 10

pour surveiller jour et nuit les cultures (Felder). « *Ce jourd'hui le quatorze du mois d'août mil huit cent onze*⁷, le Maire de la Commune de Reichshoffen, vu les réclamations faites par des propriétaires de vignes situées dans la ban lieue de cette commune... vu aussi que les raisins commencent déjà à mûrir et qu'il est en conséquence urgent d'établir un garde pour la surveillance de leurs dites propriétés et en régler son salaire, avons de suite nommé le Sieur Nicolas Staut, citoyen de cette commune, comme homme probe et intelligent auquel ces fonctions peuvent être confiées sous les charges ci-après :

1° Le sieur s'oblige et s'engage sous sa responsabilité personnelle de veiller aux soins des vignes, de constater tous les délits et contraventions et au contraire d'en être responsable.

2° de se faire assermenter par devant Monsieur le Juge de paix et les frais résultant seront à la charge des particuliers propriétaires des vignes.

3° les dits propriétaires lui payeront pour gages et salaire à raison d'un franc par jour à dater du 16 du courant jusqu'au jour où la vendange sera rentrée.

4° la présente nomination sera soumise à l'approbation de Monsieur le Sous-préfet pour être ensuite procédé à l'affirmation prescrite par la loi.

Fait à Reichshoffen les jours, mois et an que dessus »

Photo : François Desrués



La cabane du garde-champêtre

⁷ Délibération du C.M. Volume 6 page 49

Photo : François Desrués

« Lors d'une séance extraordinaire du 30 décembre 1811, le Maire Millet, après avoir demandé à l'autorité supérieure le 19 novembre puis autorisé par le Préfet du Département en date du 2 du courant, a invité le C.M. de pourvoir au remplacement des deux gardes-champêtres dont il a dépeint la conduite et proposé les Sieurs Pierre Crenner et Jean Sandrin, militaires retraités. »

Dans sa séance extraordinaire du 2 juillet 1814⁸ « Le C.M., vu le décès du Sieur Pierre Crenner a proposé le Sieur Antoine Roth aux fonctions de garde-champêtre. Il jouira d'un traitement annuel de deux cent francs dont la moitié à la charge des propriétaires de la ban lieue et l'autre moitié à celle de la Caisse Communale. »



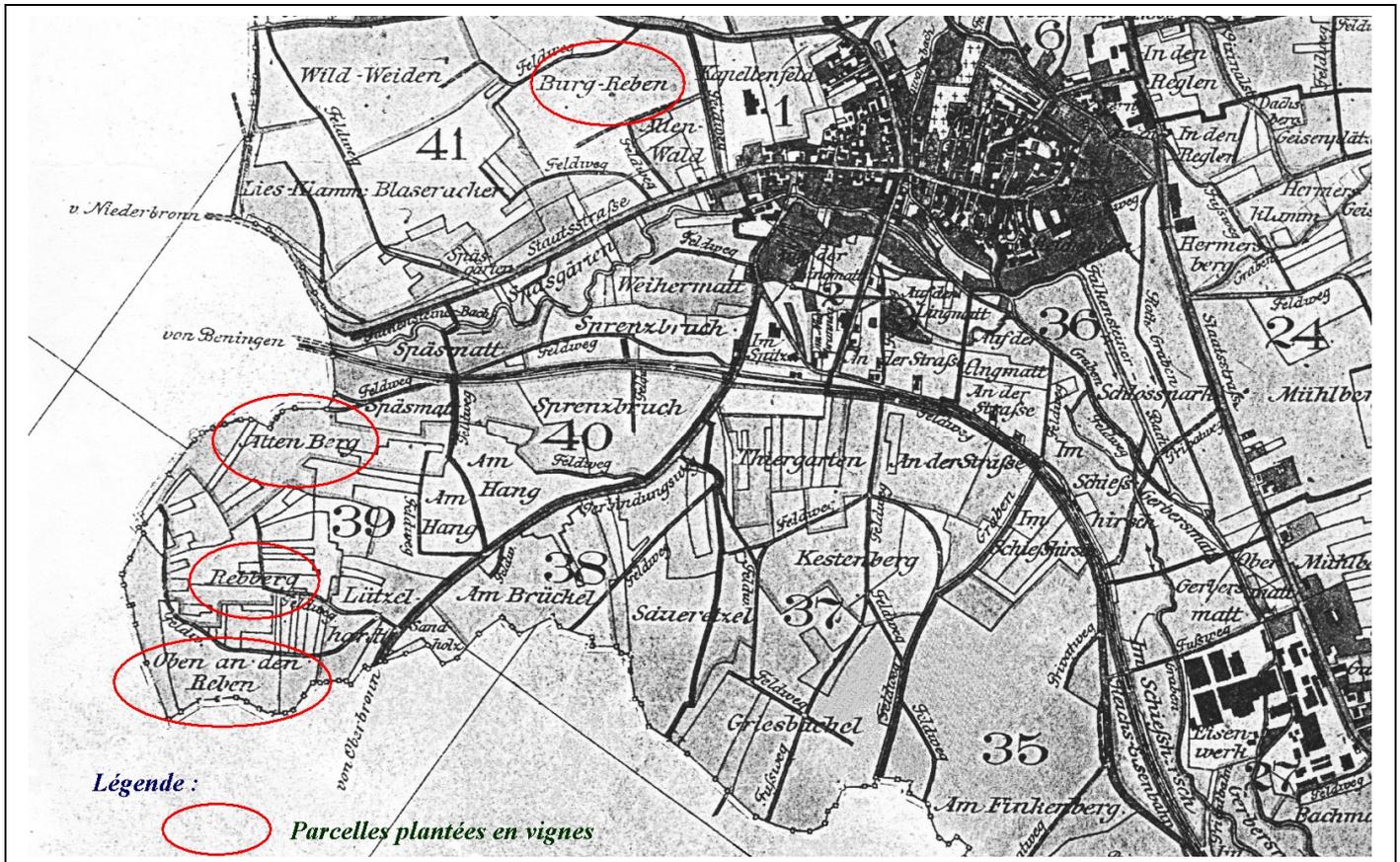
Vignoble de Charles Knoll

mission principale la surveillance des vignes durant la période des vendanges. La cabane munie de trous d'observation sur chaque paroi leur servait d'abri. Ils avaient toutefois des activités polyvalentes au service de la commune.

Les derniers gardes-champêtres

Ce sont deux citoyens de Reichshoffen, Joseph Grussenmeyer (1905–1987), frère de François Grussenmeyer député-maire, et Charles Knoll (1908–1987) ; ils prirent leur retraite respectivement en 1970 et 1971. Ils avaient comme

Bernard Rombourg



Extrait du plan cadastral de Reichshoffen

⁸ Délibérations du C.M. Volume 7 page 47